



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

eaufrance

BRGM/Direction Eau, Environnement et Ecotechnologies Orléans, le 11 juillet 2019

Etat des nappes d'eau souterraine au 1^{er} juillet 2019

Résumé de la situation

Durant le mois de juin, la vidange se poursuit sur l'ensemble des nappes, avec des niveaux généralement en baisse. Des Hauts-de-France à la Nouvelle-Aquitaine, les pluies conséquentes ont principalement bénéficié à la végétation, mais elles ont également pu soutenir les niveaux sur certains secteurs : de légères augmentations de niveaux ont été enregistrées avant que les tendances ne repartent à la baisse.

A l'exception de la Corse, les niveaux des nappes se situent généralement autour ou en-dessous des niveaux moyens des mois de juin. Ces niveaux traduisent une recharge 2018-2019 peu abondante, du fait des précipitations faibles et parfois tardives durant l'automne et l'hiver. Un nombre marqué de réservoirs affiche des niveaux modérément bas à bas. Les nappes des alluvions du sud de l'Alsace, de Bourgogne, du Rhône amont et moyen ainsi que la nappe des calcaires du Berry présentent des niveaux peu favorables, parfois proches des minimas enregistrés pour un mois de juin.

Enfin, les niveaux sont globalement très inférieurs à ceux de l'année précédente à cette même époque. Le mois de juin 2018 était caractérisé par une situation générale satisfaisante, du fait d'une recharge importante avec des pluies qui se sont prolongées tard au printemps.

Tendances d'évolution

L'évolution du niveau des nappes traduit désormais une situation de basses eaux (vidange). La tendance à la baisse s'est fortement accélérée au cours du mois de juin. Ce phénomène n'est pas totalement inhabituel pour ce début de période estivale mais il reste tout de même précoce.

Au cours du mois de juin, les pluies s'infiltrant dans le sol sont normalement entièrement reprises par la végétation et sont peu efficaces pour assurer une recharge des nappes. Cependant quelques phénomènes inhabituels ont été enregistrés : la pluviométrie conséquente des Hauts-de-France à la Nouvelle-Aquitaine, a engendré de légères recharges en début de mois. Des

niveaux stabilisés ou à la hausse ont été particulièrement mesurés sur la nappe de la craie en Normandie, sur la nappe du Lutétien et de l'Yprésien du Bassin parisien, sur les nappes du Jurassique et du Crétacé en Charente autour d'Angoulême et sur la nappe des alluvions de l'Adour. Les apports du printemps ont permis de limiter la baisse des niveaux mais n'ont cependant pas été suffisants pour inverser les tendances mensuelles.

Situation par rapport aux moyennes des mois de juin

Le déficit pluviométrique enregistré durant l'automne et l'hiver 2018-2019 sur une grande partie du territoire explique un taux de recharge déficitaire. Les pluies du printemps n'ont pas permis de compenser cette carence mais ont cependant limité l'impact du début de la vidange. En juin 2019, la situation se détériore légèrement : les niveaux sont bas ou autour de la moyenne.

Parmi les nappes qui présentent **les situations les plus favorables** en cette période, avec des niveaux autour de la moyenne, on peut citer :

- Les **nappes alluviales de Corse** qui se sont rechargées grâce aux précipitations de mai. Ainsi, malgré l'absence de précipitations en juin et le début de la vidange, les niveaux sont modérément hauts à autour de la moyenne, soit très satisfaisants.
- Certaines **nappes du sud-est du Bassin parisien et des calcaires jurassiques des Côtes de Bars et de Lorraine** pour lesquelles les niveaux sont toujours orientés à la baisse mais qui se situent encore globalement autour de la moyenne.

Plusieurs secteurs présentent des **situations moins favorables**, avec des niveaux bas par rapport aux moyennes des mois de mai, on peut citer par exemple :

- La **nappes des alluvions et des couloirs fluvioglaciaires du Rhône moyen**, en aval de Lyon, qui présentent des niveaux orientés à la baisse et dont la situation se dégrade avec des niveaux bas voire très bas.
- Les **nappes des alluvions et cailloutis de Bourgogne et des alluvions et des couloirs fluvioglaciaires du Rhône amont**, dont les niveaux bas à très bas accusent une recharge très faible voire absente. Certains ouvrages atteignent les minima connus pour un mois de juin. A noter que les pluies du printemps ont eu un impact positif sur certaines nappes alluviales de Bourgogne.
- La **nappe alluviale de la plaine d'Alsace au sud de Colmar** dont les niveaux sont modérément bas à très bas. La majeure partie du sud du département du Haut-Rhin, à l'est de Mulhouse jusque dans le fossé de Sierentz montre des niveaux très bas, voire extrêmement bas, avec des minima atteints pour un mois de juin.
- La **nappe des calcaires jurassiques du Berry**, qui observe des tendances en baisse et des niveaux bas à très bas. La nappe accuse une recharge tardive et peu marquée.

En juillet, la vidange devrait se poursuivre sur l'ensemble des nappes du territoire. L'absence de précipitations prévue pour le début du mois de juillet pourrait accentuer les tendances à la baisse. En cas d'absence de pluies suffisantes engendrant une sécheresse des sols et une demande en eau accrue, la situation pourrait devenir rapidement peu satisfaisante sur les secteurs présentant des situations moins favorables en ce début juillet.

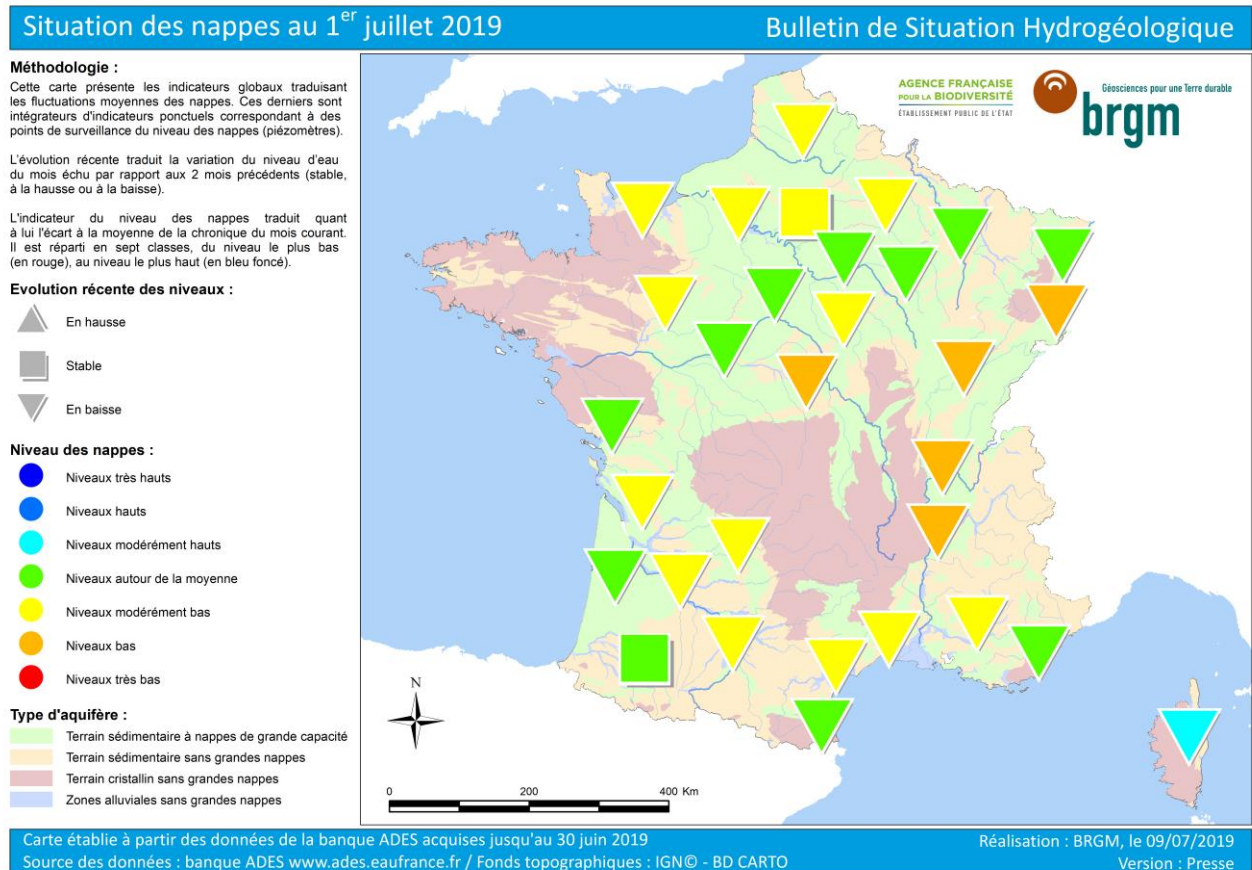
A propos du BRGM

Le BRGM, Bureau de recherches géologiques et minières, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de la Transition écologique et solidaire, et du ministère de l'Economie est l'établissement public de référence pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. Il remplit diverses missions : recherche scientifique, appui aux politiques publiques, recherche partenariale en tant qu'Institut Carnot, coopération internationale et aide au développement, prévention et sécurité minière, formation supérieure. C'est le service géologique national français. www.brgm.fr. @BRGM_fr

Contact Presse

02 38 64 46 65 / 06 84 27 94 14 - presse@brgm.fr

Annexe



La carte de France de la situation des nappes au 1^{er} juillet 2019